



MAIRIE DE SAINT JULIEN-AUX-BOIS

1, place du souvenir

19220 ST JULIEN AUX BOIS

Tél. : 05.55.28.25.49 Fax: 05.55.28.31.97

St-julien.mairie@wanadoo.fr

PROCES- VERBAL du Conseil Municipal du 04 août 2021

Date de la convocation : 28 juillet 2021

Mme le Maire fait l'appel .

Présents :Mme Martine Lavergne, Maire

Mme Ducatel Annick , Mme Delbos Maryline , Mr Combe

Emmanuel ,Adjoints

Moreau Sophie , Da Fonseca Isabelle ,Alix Jean Yves , Fourtet Victor ,

Masquelier Didier , conseillers municipaux

Procuration : Jaladis Gaetan à Martine Lavergne

Absent non excusé : Pierre Gire

La séance débute à 20H40.

Approbation devis pour le chemin des Oules

E. Combe : Les travaux effectués en amont par la commune ont fait preuve d'efficacité mais pour l'entrée du chemin , il faut respecter le cadastre et pour cela nous devons faire intervenir une entreprise.

Lors d'une rencontre avec les propriétaires du terrain et en accord avec eux , il faut déplacer le chemin de 60 mètres avec un dévers à combler jusqu'à la 1^{ère} bosse.

Devis demandé à l'entreprise RIVIERE TP : 7956.00 euros HT 9547.20 euros TTC.

Les travaux seront effectués en septembre.

Voté à l'unanimité des membres présents

Projet 2022 Complexe Sportif

M. Lavergne précise que nous devons délibérer sur nos projets actés par le contrat de solidarité communale signée avec le département pour la période 2021-2023.

Projet 2021 : accessibilité école , cantine , wc publics (travaux en cours) .

Projet 2022 : Complexe sportif

M. Lavergne demande si tout le monde est d'accord pour ce projet destiné aux scolaires ainsi qu'à tous les jeunes .Ce complexe sera réalisé sur l'ancien terrain de basket de l'école et aura comme activités tennis, hand , volley , basket , foot , buts brésiliens.

Estimation des travaux : 55080.00 euros (travaux et maîtrise d'œuvre) subventionné par le département et l'état.

Isabelle Da Fonseca demande pourquoi ne pas le faire sur l'ancien terrain de tennis ?

Annick Ducatel répond que les frais engendrés seraient alors plus importants car il faut une plate forme stabilisée et donc nous aurions plus de travaux donc plus de frais.

Les travaux seront effectués au printemps 2022après avoir fait la consultation auprès des

entreprises .

Le conseil municipal approuve ce projet à l'unanimité des membres présents et accepte le devis de maîtrise d'œuvre de EP INGENIERIE.

Projet 2023 Mise en valeur de la zone humide à l'entrée du bourg

M Lavergne rappelle que ce projet a été présenté par DEJANTE à tous les membres du conseil en début d'année.(mise en valeur de la zone humide de l'entrée du bourg ,création d'une aire de covoiturage , aire de campings cars ,stationnement de bus , et aménagement du chemin entre la zone humide et la salle polyvalente).Il convient donc de délibérer sur ce projet et sur les honoraires de maîtrise d'œuvre subventionné à 80%

Maîtrise d'œuvre DEJANTE / 5919.00 HT

Estimation travaux : 102411.00 HT

Le CM est favorable à ce projet à l'unanimité des membres présents et accepte le devis de maîtrise d'œuvre de DEJANTE.

Pour compléter ce dossier nous avons demandé une étude de sécurisation de la RD 980 entre la zone humide et le carrefour de la RD 111 afin de réduire la vitesse à l'entrée du bourg.

Devis maîtrise d'œuvre DEJANTE : 2625.00 HT.

M Lavergne :Voulez vous que l'on rajoute cette somme à notre projet ?

Le CM accepte à l'unanimité des membres présents d'intégrer cette étude dans le projet et accepte le devis de maîtrise d'œuvre DEJANTE

Victor demande pourquoi ne pas prendre le CAUE.

Martine et Emmanuel précisent que le CAUE comme le bureau d'étude DEJANTE prend aussi des honoraires.

Délibération isolation du pignon de l'école.

Martine Lavergne : un dysfonctionnement est survenu lors des travaux.. Nous avons accepté un devis pour l'isolation du préau pour 7528,30 € HT sauf que les ouvriers ne se sont pas arrêtés au pignon mais ils ont aussi enlevé le crépi et l'isolation jusqu'à la salle de classe. Le chef de chantier l'a vu trop tard et a reconnu que c'était de leur faute. L'entreprise nous a donc fait une proposition pour cette partie avec un devis complémentaire de 2625,00 € HT

Martine Lavergne signale donc que ces travaux n'avaient pas été envisagés et qu'elle souhaitait consulter le conseil municipal pour prendre une décision de paiement

D Masquelier signale que le prix au M2 n'est pas le même que celui pour le pignon du préau.

Martine lui explique qu'il a fait un geste pour faire passer ce devis complémentaire sachant qu'il avait fait une erreur.

Isabelle Da Fonseca : il a fait une erreur.

Martine Lavergne : Je précise que le devis initial était de 7528.30 HT et que nous ne sommes pas responsables des travaux supplémentaires..

A Ducatel explique que le crépi avait été enlevé partout et donc qu'ils se sont retrouvés coincés.

J Yves Alix demande à E Combe comment il pratique au sein de son entreprise. Celui ci lui répond que lors d'une erreur il ne facture pas.

On note que l'entreprise Roques a fait quand même du très bon travail

Le CM vote à l'unanimité des membres présents contre le paiement des travaux en sus.

Affaires diverses.

Réparation du réseau d'eau pluviale chez Quentin Desayes.

La canalisation d'eau pluviale hors sol est cassée et dangereuse à 2 endroits .Pour sécuriser on a fait

passer Rivière TP pour réparation et reprise sur réseau pour la somme de 816,00 € TTC.

Affaire Mouquet :

A Ducatel rappelle qu'il voulait acheter le bout du chemin rural qui se situe sur ses 2 parcelles et sur lequel il souhaite construire son habitation. (environ 90m²). Il faut donc fixer un prix pour ce terrain sachant qu'il aura aussi à sa charge le géomètre, l'enquête publique et les frais de parution ,acte administratif.

A Ducatel propose donc le prix à 100,00 €, sachant de plus qu'il n'y a pas d'impact pour la population comme il est propriétaire des 2 parcelles concernées.

Didier Masquelier trouve que ce n'est pas cher.

Mr Mouquet lors de sa venue en mairie nous avait signalé que le notaire ne lui avait jamais parlé de ce chemin rural et donc il n'était pas très content d'avoir du supplément à payer.

Le CM est d'accord à l'unanimité des membres présents pour le prix proposé.

Hameau de Lagarde. On en avait déjà parlé et on avait vu les plans.

Un habitant de LAGARDE souhaite acheter une partie du coudert.

Mmes Lavergne et Ducatel ont reçu le couple en mairie . Elles ont proposé le prix de 8.00 le mètre carré. Ils voulaient acheter 2800 M² en gardant la servitude. On signale que cela donne une grosse plus value à leur terrain.

Les acheteurs proposent le prix de 2000,00€ pour le terrain complet ce qui représente moins de 1,00€ du M².

D Masquelier : on devrait leur rappeler qu'ils occupent déjà le terrain depuis longtemps..

Martine Lavergne : il faudrait arrêter un prix avant la consultation des habitants de Lagarde.

E Combe : il y a plusieurs couderts sur la commune et si on commence à vendre il faut se positionner sur un prix définitif qui pourra faire jurisprudence.

A Ducatel : est ce que nous voulons leur faire une proposition d'achat ?

V Fourtet signale que Mr et Mme Autière Michel ne comprennent pas trop.

L'enquête de voisinage n'est pas déclenchée ;

A Ducatel : autant leur donner tout de suite à ce prix là

Personne n'est d'accord sur les 2000,00 €.

Didier Masquelier attend d'avoir une proposition honnête pour voir .

J Yves Alix signale qu'il est d'accord avec E Combe pour fixer un prix..

A Ducatel : on va commencer par l'enquête de voisinage.

E Combe signale que par la suite rien ne les empêchera de construire puisqu'il y a tous les réseaux (électricité, eau).

La Besse

Demande d'un habitant d'acheter 2 chemins ruraux situés sur et à côté de sa propriété et qu'il entretient depuis des années .

Mmes Lavergne et Ducatel se sont rendues sur place. Un seul propriétaire riverain pourrait s'y opposer. On en reparle au prochain conseil. S'il s'y oppose il devra rouvrir les murets qui ferment les chemins.

La superficie n'est pas très importante. On attend son courrier et on en reparle lors d'une prochaine séance.

Défibrillateur

La loi nous oblige à mettre un défibrillateur à l'école et à la salle polyvalente. Actuellement il y en a un sous le porche de l'église. Pour celui de la salle on a le droit de le mettre à distance de 200 mètres .On envisage de le mettre sous l'abri bus (pas d'armoire chauffante) ce qui nous permettrait

de mettre celui de l'église à l'école et d'en économiser un. On aura juste à acheter les électrodes enfant pour l'école.

M Lavergne va demander une subvention à Groupama pour l'achat de ce défibrillateur.

La maintenance annuelle est de 150,00 €.

Le conseil souhaite se former ou se remettre à niveau des gestes de 1er secours. On verra avec Aurélie quand elle reviendra.

Décharge de Vidal

Michel Glandier a ramené des déchets n'ayant rien à faire à Vidal. Il se propose de ramener tous les déchets qu'il trouve sur la place de l'église.

La question qui se pose est la fermeture de cette décharge si les utilisateurs ne respectent rien.. On va remettre une caméra pour connaître les personnes coupables de ces forfaits.

Pollution à Laporte

Ancienne salle de traite. La personne concernée a été prévenue 2 fois par Mme Ducatel et elle avait jusqu'au 31 juillet 2021 pour faire des travaux.

Elle n'en a pas tenu compte et donc Annick va lui faire un courrier comme quoi le conseil municipal est maintenant au courant. Cela vient de l'ancienne cuve de gasoil qui fuit (cf photos). Il pourrait y avoir un signalement à la Biodiversité et à l'ARS. On ne peut pas laisser cela comme cela.

Mme Ducatel lui a parlé de ce problème ainsi que celui de l'amiante de la grange éffondrée donc des photos avaient été prises et elle était bien prévenu en amont.

Déchets

Martine Lavergne nous informe que Mmes Ducatel et Da Fonseca vont participer à une « journée déchets » dans une COM-COM identique à XVD pour voir sur place le message donné aux administrés pour le changement des tournées et du matériel de collecte . Elles vont visiter ce site dans le Haut Agenais

I Da Fonseca : Il y a un risque de décharges sauvages s'il diminue les points de collecte.

A Ducatel dit qu'il est envisagé d'instaurer une taxe incitative.

A Ducatel: Il faut savoir qu'il y aura beaucoup moins de bacs et qu'ils ne seront pas toujours aux endroits où nous le souhaiterions.

I Da Fonseca : est ce qu'on peut refuser ce système ?

A Ducatel : non ils ne pourront pas faire d'exception

.D Masquelier signale qu'il a déjà ramassé un cageot plein de denrées alimentaires dans le Quinsac.

Annick lui signale qu'après renseignement ce n'est pas le Sagiranch.

Candidatures pour la cantine

M Lavergne informe qu'elle a reçu plusieurs candidatures .

Après consultation les candidats seront convoqués pour un entretien et le jury se positionera

Auberge

Pour les WC PMR extérieur nous avons reçu le devis de Yannick Lamoure pour 1248,00 € HT. Il y a quelques ajustements à faire..

Pour changer les fenêtres 1 seul devis est revenu, celui des Etablissements Gatiniol pour la somme de 13062,74 € HT. On attend d'autres devis.

E Combe signale que les prix flambent, et que cela va leur être dur de tenir leur prix.

Pour le balcon, M Lavergne a rappelé Mickaël Magne qui l'a reçu la semaine dernière, il fait au plus vite pour venir l'installer.

La porte fenêtre de la cantine sera livrée la 2ème quinzaine de septembre. Les poignées de porte intérieures des WC sont posées de façon provisoire.

Achat des extincteurs : aide de Groupama 660,00 €.

Forêt

On a planté sur parcelle 48 3500 plants de cèdres en 2018 et sur cette parcelle avait été prévue de faire un dégagement de façon à laisser pousser les plants mais vu les conditions météorologiques actuelles la végétation pousse très vite et les cèdres sont étouffés. Il faut donc mettre des tuteurs de repérage et cela représente un coût supplémentaire.

Devis des travaux représente environ 3400,00 € on pourrait faire le choix de reculer le répulsif mais après dégagement les plants sont fragiles.

E Combe signale que les cheveux repoussent le gibier.

D Masquelier signale que cela marche sur les sangliers mais qu'il est plus sceptique sur les chevreuils.

M Lavergne propose que les chasseurs viennent aider à planter les tuteurs

A Ducatel signale qu'il y en a 3500 et qu'en plus il faut les peindre.

Conclusion on va regarder au niveau du budget ce que l'on peut faire ou pas.

SSIAD

M Delbos a assisté à l'AG du SSIAD le 05/07/2021

En 2019, 6 habitants de St Julien étaient concernés contre 8 pour 2020. Le SSIAD est financé entièrement par l'ARS à hauteur de 500 000€. Il rencontre beaucoup de problèmes pour recruter du personnel, sachant que les aides - soignantes travaillant en SSIAD n'ont pas le droit au même salaire que les AS des EHPAD . Pour cela nous avons voté lors de cette assemblée une augmentation de salaire jusqu'au mois de janvier 2022 date à laquelle la loi sera alors effective et ramènera la salaire de toutes les AS sur une même grille.

De plus nous avons été informés d'une mutualisation possible à compter de 2023 avec d'autres structures de façon à lutter contre la pénurie d'aides - soignantes .

Gazette

M Delbos signale que certains habitants lui ont fait remarquer de nombreuses fautes d'orthographe. J Y Alix en profite pour dire son mécontentement par rapport à la mise en page. Il trouve que les photos des enfants sont des timbres-poste et que la vie de l'auberge ainsi que l'édito de Pierre Gire prennent trop de place . L'article de D Masquelier aurait pu attendre une parution au mois de novembre.

I Da Fonseca signale que l'article de P Gire est bien apprécié.

J Y Alix propose de regarder le film réalisé lors du Tour du Cantal Pédestre qui a mis en avant notre village.

La séance est levée à 22h48.

La secrétaire de séance

Maryline Delbos
Conseillère Municipale

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Maryline Delbos', with a large, sweeping flourish extending to the right.